

Résultats du concours d'octobre-novembre

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **90 (1963)**

Heft 3 [i.e. 4]

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Résultats du concours d'octobre-novembre

In memoriam : Eugène Wiblé

(Fonds en faveur du Conteur romand)

Montant au 15 octobre	Fr. 260.—
Don de M. Chs Montandon	Fr. 10.—
Anonyme, Lausanne	Fr. 5.—
Anonyme, Genève	Fr. 50.—
Total à ce jour	<u>Fr. 325.—</u>

Un grand merci à tous nos généreux donateurs.

(Tous les versements concernant le fonds sont à verser au compte de chèques postaux II 13 139 avec la mention « In memoriam : Eugène Wiblé. »)

Livres prêtés, livres perdus ?

Le printemps dernier, le secrétaire romand eut la visite d'un camarade patoisant accompagné d'un ami, dont il n'a pas noté les noms. Or, ce dernier lui emprunta un volume intitulé La Suisse pittoresque datant de 1875-1876, l'assurant qu'il le lui rapporterait après quelques jours. Or, jusqu'ici, le visiteur n'est pas revenu. Il est instamment prié de rendre au plus tôt l'ouvrage emprunté.

Oscar Pasche, secrétaire romand,
Essertes (Vaud)

60 réponses justes ; 15 fausses ! Principales fautes : « leg » pour « meg » ou « mega », préfixe que l'on retrouve dans mégatonne. « Lit » ou « bot » ou lieu du « Mot » célèbre prononcé à la bataille de Waterloo par le général breton Cambronne. « Etat » en place de « Etal »... endroit où l'on peut trouver un... gîte, morceau de la cuisse du bœuf (quand ce n'est pas de la vache !).

En réponse à M. Edmond Thévoz qui témoigne à quel point nos jeux de mots croisés l'intéressent, avouons que sa définition de « un » : « Multiplicateur qui n'augmente pas ce qu'il multiplie » nous a séduit et vaut mieux que la nôtre « ne varie pas en le multipliant ». Quant au bec... Auer, du nom de son inventeur, nous voulons bien convenir qu'il échappe aux jeunes qui n'ont pas connu l'éclairage au gaz. D'autre part « égorgeur » peut très bien être une manière de couper une tête en sectionnant la gorge. Pour les trois lettres de « rol », ce sont bien les trois perles contenues dans un... collier. Et voilà !

Merci à la famille Pilloud-Collet, à Marchissy qui nous écrit : « Que de casse-têtes en perspective, souvent cocasses, toujours intéressants, impatientement attendus... »

Après tirage au sort, les lauréats sont :

Mlle Louisa Puenzieux, Clarens.

M. Pasche, Sion.

Mme Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex.

M. André Durussel, Le Mont-sur-Lausanne.

M. Louis Fivaz, Puidoux-Gare.

M. André Laurent, Payerne.

M. Léon Cuénoud, Genève.

Mme V. Burry, Paudex.

Mlle Yvette Pidoux, Combremont-le-Grand.

Mme Jeanne Tavernier, Panex.

M. Benoît Fornage, Troistorrents, VS.

Famille Pilloud-Collet, Marchissy.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1962, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous aussi des abonnés payants. Merci.

rms.